

Adressez vos questions à monsieur le maire

Nouvelle chronique dans votre journal

Tous les mois, quelques questions parmi les plus pertinentes et d'intérêt général seront répondues dans cette nouvelle chronique du Catherinois. Le nom des personnes ayant posé la question sera confidentiel. Les personnes dont les questions ne seront pas retenues recevront quand même une réponse personnalisée. Faites parvenir vos questions par courriel, par téléphone ou par la poste.

Merci de votre participation!

✉ info@villescjc.com

☎ 418 875-2758, poste 111

📍 2, rue Laurier, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec) G3N 1W1



**La nouvelle initiative lancée par la Ville a connu un vif succès.
Voici quelques questions/réponses :**

ÉCOLE SECONDAIRE

Question : Est-ce qu'il y aura une école secondaire à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier?

Réponse : La construction d'une école relève de la juridiction du ministère de l'Éducation, qui répond à une demande du Centre de services scolaire de la Capitale, anciennement la Commission scolaire.

Pour sa part, la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier doit fournir gratuitement un terrain libre de toute contrainte pour la construction de cette école. À défaut, les sommes allouées au projet peuvent servir à d'autres projets.

C'est pourquoi, à ce jour, le conseil a réservé un terrain acquis par la Ville dans le secteur de l'avenue des Catherine. Le zonage adéquat a été prévu et un règlement d'emprunt pour desservir le secteur en aqueduc, égout et voirie (trottoirs, etc.) est en voie d'être approuvé.

Une bonne superficie a même été réservée pour un équipement sportif d'importance.

Le ministère de l'Éducation ne s'est pas encore prononcé à ce jour, bien que nous ayons bon espoir que ce projet pourrait être annoncé très bientôt, peut-être à la lumière du prochain budget du gouvernement du Québec.

Sauf la fourniture du terrain, ce dossier est de juridiction provinciale et, à titre de maire, j'ai fait de multiples démarches, en particulier auprès de notre député monsieur Éric Caire.

Les citoyens peuvent également manifester ce besoin auprès du bureau de monsieur Caire, député de La Peltrie.

Tous ensemble, nous pouvons faire que ce projet voit le jour rapidement.

FIBRE OPTIQUE

Question : À quand Internet par fibre optique partout à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier? Pour le moment Bell l'offre seulement sur quelques bouts de rue?

Réponse : Le 19 novembre 2018, nous avons rencontré, à leur demande, les représentants de Bell, lesquels sont venus nous présenter leur projet de déploiement à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Constatant que Bell avait pris du retard dans ce déploiement, nous les avons contacté le 21 juillet dernier.

Voici la réponse obtenue d'un représentant de Bell :

« J'ai validé avec l'équipe responsable des projets pour la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et nous couvrons présentement, environ 20 % des résidences et entreprises. Il y a effectivement eu du retard dans le déploiement et nous prévoyons maintenant terminer la couverture, s'il n'y a pas d'embuche.

Le prochain secteur est prévu être complété et ensuite, il y en a de planifié à tous les mois. Nous passerons donc graduellement de 20 % à 100 %. »

MAISON DES AINÉS

Question : À quand la maison des Aînés?

Réponse : Ce projet me tient particulièrement à cœur et j'ai de fréquents contacts avec un promoteur à ce sujet.

Déjà la Ville a rendu disponible un terrain sur l'avenue des Catherine. Les infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie ont été installés.

La Ville a signé une promesse de vente, pour ce terrain, laquelle a été extensionnée jusqu'au 31 décembre 2021 au plus tard.

Après plusieurs imbroglios avec des promoteurs précédents pour la construction d'une résidence privée pour personnes âgées, le promoteur actuel retenu par la Ville a présenté un plan et un concept des plus intéressants. Nous sommes à analyser ces documents.

Comme vous le savez, le conseil municipal a amendé son plan d'urbanisme tout récemment pour permettre ce projet de résidences pour personnes âgées. La MRC de La Jacques-Cartier vient d'approuver ces modifications au plan d'urbanisme

Une première phase de 80 unités de logement devrait donc être annoncée sous peu. Nous avons tous hâte que ce projet voit le jour.